

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 12 AVRIL 2022



Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Breffel, Littière, Halleur, Caron, Wallet  
Mesdames Perdrieau, Huon, Gardinier, Ferro, Berte

Absents excusés : Monsieur Braule / Madame Beucher

Absents excusés et représentés : Mme Druesne ayant donné pouvoir à Mme Ferro

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

### **COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Adoptés à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIF 2022**

Section fonctionnement : 620 266.46 €

Section investissement : 158 125.58 €

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2022 A CHACUNE DES TAXES DIRECTES LOCALES – identiques à 2021**

Commune Foncier bâti : 18 % - Foncier non bâti : 63.56 %

Voté à l'unanimité

### **COTISATION SMIOCE 2022**

Règlement de la cotisation 2022 pour un montant de 267.20 €.

### **COTISATION CAUE 2022**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au C.A.U.E. pour l'année 2022 pour un montant de 210 €

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS - 2022**

Une subvention pour l'année 2022 versée par la Municipalité sera perçue par les associations de notre Commune et extérieures afin de pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – CCAS**

Octroi d'une subvention au CCAS.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – RACING CLUB DE RETHONDES**

Octroi d'une subvention exceptionnelle au Racing Club de Rethondes.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COMPAGNIE D'ARC DE RETHONDES**

Octroi d'une subvention exceptionnelle à la Compagnie d'Arc de Rethondes.

### **REALISATION DE LA DSN - ADICO**

Réalisation de la Déclaration Sociale Nominative par l'ADICO

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS – ANNEE 2022**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer 1 demande de subvention (auprès du Conseil Départemental et de la Préfecture) pour l'acquisition d'un tableau numérique à l'Ecole.

### **REGLEMENT FACTURE PRESOA**

Règlement de la facture en matière d'hygiène, sécurité et médecine préventive.

### **FRAIS DE DEPLACEMENT**

Un déplacement s'est effectué au mois de février sur Beauvais pour le fonctionnement de la Bibliothèque. Le Conseil Municipal décide de rembourser les frais de déplacements.

### **ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR**

Acquisition d'un défibrillateur qui sera installé sur le pignon du bâtiment communal situé sur la Place de l'Eglise.

### **PARTICIPATION FRAIS DE MONSIEUR GASPAR - BENEVOLE**

Monsieur Marcel GASPAR, bénévole dans le cadre de la collecte de vivres.... Pour les Ukrainiens et « en partenariat » avec la Protection Civile de l'Aisne, est venu retirer nos cartons le samedi 12 mars 2022 avec son véhicule personnel.

Il a été décidé de verser une participation aux frais engagés de 350 €.

### **PRINCIPE DE FISCALISATION - SIVOC**

Le Conseil Municipal décide de fiscaliser la contribution communale.

### **ACHAT PANNEAUX DE SIGNALISATION ENTREE DE VILLAGE « RETHONDES »**

Suite aux vols et/ou dégradations de 3 panneaux de signalisation d'entrée village, 2 panneaux situés la Route Départementale seront remplacés le Conseil Départemental.

La 3<sup>ème</sup> située sur une voie communale en direction de Saint Crépin aux Bois est donc à notre charge.

Un devis a été reçu de CAP'OISE pour un montant de 108.79 € TTC.

### **INDEMNITE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une indemnité complémentaire pour élections à la secrétaire de Mairie.

### **ADHESION DE LA COMMUNE D'ANGICOURT - SEZEO**

Acceptation de l'adhésion de cette commune au SEZEO par le Conseil Municipal.

### **DEGRADATION PLAQUES CITY STADE ET CANDELABRES**

Vu les nombreuses dégradations constatées, il est en pourparler d'installer des caméras

### **ECLAIRAGE DE NOEL**

Le Conseil Municipal se renseigne pour ajouter des guirlandes de Noël dans le village auprès de fournisseurs différents.

### **PLACE PMR**

Il est envisagé d'installer face au Stade une place pour Personnes à Mobilité Réduite

### **INFORMATIONS CIMETIERE**

L'extension du Columbarium se fera cette année.

De plus, Le Souvenir Français est intervenu au Cimetière de Rethondes. En effet, il s'agit d'aligner une vingtaine de tombes car à certains endroits il manque des tombes étant donné que les familles ont réclamées les dépouilles. Il est prévu de faire un bordurage autour et de changer les croix.

### **CANTINE PERISCOLAIRE**

Les parents d'élèves souhaitent mettre en place les plateaux repas.

Ce projet nécessite une étude de faisabilité qui intégrera entre autre les contraintes sanitaires, l'obligation de disposer de locaux adaptés et de tenir compte des coûts induits

Fait à Rethondes, le 16 avril 2022

Le Maire,

